

J
U
I
N

2
0
1
4

VILLE DE

Léon

Magazine d'informations municipales

DOSSIER

Le Conseil Municipal
et ses commissions

P 5 à 7



Léonnaises, Léonnais,

C'est avec un grand plaisir que j'écris mon premier édito.

Je voudrais tout d'abord remercier les 625 votants qui nous ont accordé leur confiance et dire à tous les autres que je serai le maire de tous les Léonnais sans aucune distinction.

Revenons sur les résultats des élections municipales 2014 : 7 voix nous ont offert la possibilité d'administrer notre village. Petit rappel, en 2001, la liste menée par Gérard SUBSOL avait remporté le suffrage avec un plus petit écart. En effet, le dernier membre de cette liste avait obtenu 2 voix de plus que Jean LESBATS. Et c'est ainsi que Gérard SUBSOL avait été élu Maire. Je pense que cela est un juste retour des choses.

2 mois se sont écoulés depuis et je tiens à remercier toute mon équipe pour le formidable travail accompli en si peu de temps :

- établissement du budget, avec les consignes du percepteur d'alléger la section investissement.
- préparation de la saison estivale.
- préparation de la rentrée scolaire avec l'aménagement des Temps d'Activités Périscolaires.
- Recherche des dossiers et des études en cours ainsi que le règlement des affaires courantes.

Je remercie également le personnel administratif qui s'est rendu disponible pour répondre à toutes nos questions en continuant leur travail quotidien, sans oublier le personnel communal qui a été réceptif à nos demandes dans la réorganisation de leurs habitudes.

Nous avons déjà pris des mesures promises dans notre profession de foi :

- L'audit financier gratuit a été lancé par le percepteur et les résultats seront publiés après la saison estivale.
- Des économies ont déjà été réalisées : entre autres, regrouper tous les services municipaux à la mairie (nous n'avons plus de bureaux vides), ce qui permet de supprimer des lignes téléphoniques, internet et photocopieur ; la réalisation de ce bulletin municipal a coûté 5426,30 € (sans distribution) lors de sa dernière édition avec la précédente municipalité. Aujourd'hui il va coûter 1085,52 euros TTC (distribution incluse et 4 pages supplémentaires). Vous comprendrez mon interrogation sur cette différence de tarif. (Factures et devis sont consultables en mairie). Grâce à ces économies, vous pourrez bénéficier de 4 magazines par an.
- Les fêtes d'été reviennent. Elles auront lieu les 12, 13 juillet au bourg et le 14 au lac. Tous en bleu et blanc !! (Vous trouverez le programme à la fin de ce bulletin).
- L'étude pour la réhabilitation du bourg sera lancée cet été contrairement à ce qui a été annoncé dans le journal Sud-Ouest

Nous sommes également investis dans la Communauté de Communes. Son président Mr Gérard NAPIAS a accordé sa confiance à Dominique LARTIGAU, le premier adjoint de la commune en lui déléguant la vice-présidence de la commission technique.

L'élection du Comité syndical de la réserve naturelle du courant d'Huchet a eu lieu le 13 mai dernier. Celui-ci est dorénavant présidé par Mme le Maire de Moliets assistée de la première adjointe de Vielle st Girons en qualité de vice-présidente. Ces 2 communes ont fait alliance et je comprends à présent, la volonté farouche d'un conseiller de l'opposition de siéger au sein de ce syndicat. Il est dommage que la commune de LEON sur laquelle est implantée la plus grande partie de la réserve soit ainsi écartée. Je souhaite à mes collègues bonne chance mais j'espère surtout qu'elles découvriront et n'oublieront pas les traditions chères aux Landais.

L'ouverture d'une nouvelle maison de la presse dans notre centre bourg fait partie des bonnes nouvelles de ce début de mandat. Un village de 2000 habitants, ayant une vocation touristique, ne peut pas se passer de presse. Elle ouvrira du 18 juin au 30 septembre, puis fermera pour des travaux jusqu'au 30 mars 2015. Nous avons œuvré de toutes nos forces pour que ce service puisse revivre à Léon, c'est un geste fort qui prouve que nous souhaitons redonner à notre village toute sa vitalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, et surtout, n'oubliez pas que la porte de mon bureau ou celle de mes adjoints vous sont toujours ouvertes.

Votre Maire, Jean MORA.

SOMMAIRE :

- p 2 Eedito
- p 3 et 4 A la Une
- P 5, 6 et 7 Dossier : le conseil municipal et ses attributions
- p 8, 9, 10 et 11 Compte-rendu des séances du Conseil Municipal
- p 12 L'été au Centre de loisirs
- p 13 et 14 Les associations léonnaises
- p 15 Quelques images et infos pratiques
- p 16 Agenda de l'été

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts) et imprim'vert.

Photos : Mairie de Léon

Nombre d'exemplaires : 1100 - Dépôt légal : à parution



A la une ...

Fête de la musique le samedi 21 juin

Dès 19h rendez-vous place de la Poste pour un repas organisé par le Club de tennis et le Foyer des jeunes avec un concert de « Lune Delachance ». Au cours de la soirée remise des prix de la tombola des meilleurs papas par l'ACAPL. En deuxième partie de soirée sur la place de l'Eglise concert du groupe « Les petits baigneurs ».

Fête du Lac le dimanche 22 juin

10h30 : Messe sous chapiteau avec l'Harmonie Léonnaise
11h30 : Bénédiction du Lac avec les Bateliers du Courant d'Huchet
12h : Mini concert de l'Harmonie Léonnaise
12h30 : Repas moules frites
15h : Premier Tournoi d'aquabeach- rugby sur la plage du Lac
19h : Finale du tournoi suivi d'une soirée grillades
En nocturne défilé et vente de lampions par les enfants de l'école de Léon au profit d'un village d'Afrique.



La commune a décidé cette année de participer au **3ème Concours des maisons fleuries** en partenariat avec l'association Culture et Patrimoine Léonnais. Les inscriptions se feront jusqu'au 25 juin et les bulletins d'inscription ainsi que le règlement du concours sont disponibles à la Mairie. Pour tout renseignement contactez la mairie au 05 58 49 20 00.

Les Marchés des Producteurs de Pays, marque des Chambres d'agriculture, ont pour but de promouvoir et de favoriser la rencontre entre les producteurs et les consommateurs à l'occasion de marchés festifs. Ils sont organisés en étroite collaboration avec les municipalités, offices de tourisme, associations locales, ... Ces marchés sont exclusivement composés de producteurs fermiers qui vendent les produits directement issus de leur exploitation et en complément de gamme d'artisans de bouche locaux. Les visiteurs peuvent également déguster des assiettes préparées par les producteurs et artisans, tout en profitant des animations variées et gratuites proposées par les organisateurs locaux. Après le succès de l'édition 2012 et 2013 (450 personnes malgré une météo pluvieuse et maussade) **l'association Culture et Patrimoine Léonnais, associée à la Mairie de Léon**, accueillera donc **le vendredi 11 juillet son 3ème Marché des Producteurs de Pays, RDV incontournable des gastronomes et amoureux du terroir landais !**



Des expositions durant l'été à la salle des associations

Du lundi au samedi de 10h à 13h et les soirs de marché du mercredi de 21h à 23h.

Durant tout l'été des sculpteurs, des peintres et des photographes exposeront leurs œuvres.

Toutes les semaines une exposition différente vous sera proposée.

Venez découvrir nos artistes locaux ... et si vous êtes artiste vous-même cette exposition vous est ouverte. Contactez Sylvie Poeydomenge à l'adresse mail suivante : sylvie.poeydomenge@laposte.net

« Rendez-vous » avec Douglas Kennedy - Depuis maintenant 4 ans, le Conseil Général et la médiathèque départementale des Landes organisent la manifestation « **Rendez-vous** », qui accueille une fois par mois un auteur dans différentes bibliothèques du département. L'évènement s'est déroulé à Léon le 18 juin avec le romancier américain Douglas Kennedy. La rencontre a eu lieu au Centre Culturel et au Cinéma de Léon et suivie d'une séance de dédicaces à la médiathèque, accompagnée d'un vin d'honneur.



A la une ...

Le respect de l'environnement

Dans le domaine du désherbage, face aux enjeux environnementaux et la mise en place d'une nouvelle réglementation, nos techniques évoluent. Pour cela notre commune s'est dotée depuis janvier d'une désherbeuse à eau chaude. Cet outil, financé à 50% par l'agence de l'eau et subventionné par le Conseil Général, constitue une technique d'entretien des espaces verts et des rues, respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Le principe consiste à chauffer de l'eau et à l'appliquer sur les plantes visées à une température de 120°C. Cette méthode simple est tout à fait réalisable chez vous, l'eau bouillante (pour les pâtes, etc, ne la jetez plus dans l'évier mais versez-la sur les herbes vous verrez le résultat dès le lendemain !)



Cette méthode alternative, s'inscrit dans la prise de conscience du respect de l'environnement. Il s'agit de contrôler les herbes et non de les éradiquer.

Cette année encore, la commune s'est inscrite au **Concours des villes et villages fleuris**.

Riche d'une expérience de plusieurs années, notre but est de pouvoir progresser dans ce concours. Malgré des critères de plus en plus exigeants, portant plus sur le respect de l'environnement que sur le fleurissement pur, la municipalité et son service espaces verts veulent poursuivre leur travail et franchir les étapes jusqu'au but fixé : l'obtention de la première fleur.

Vivaces et plantations de pleine terre sont favorisées afin d'évoluer vers un développement durable. Jachères fleuries (le long de l'avenue de l'océan, parterre de fleurs sur le parvis de l'église) ont été implantées ce printemps. D'autres projets de réaménagements sont toujours en cours de réflexion (Massif de l'entrée du lac, cour intérieure de la Huchette, tour de l'église) et verront leur réalisation dès l'automne prochain.



La fin des travaux du City stade : D'ici la fin du mois de juin, le nouveau city stade dont les travaux ont débuté au mois de mars sera ouvert au public. Ce nouveau lieu permettra aux jeunes et moins jeunes de se retrouver afin de partager des moments conviviaux et sportifs. Placé à proximité de l'école primaire, il sera un excellent outil pédagogique qui sera à la

disposition des enfants de l'école et du centre de loisirs.



La maison de la chasse a déménagé

Depuis le mois d'avril l'ACCA dispose d'une nouvelle maison de la chasse dans la zone les Agréous. Ce nouveau bâtiment permettra aux chasseurs de se réunir dans un lieu convivial et adapté à leurs besoins.

En effet avec plus de 230 adhérents, cette association avec son plan de chasse permet une régulation du gibier et organise de nombreuses battues, entre autre pour tenter de limiter les dégâts causés par les sangliers. Grâce à cette maison de la chasse équipée d'une salle de dépeçage, l'ACCA possède un outil de travail idéal pour remplir sa mission.



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

15, 16, 17 et 18 juillet

12, 13, 14 août

De 10h à 12 h au Hangar municipal
Lotissement les Agréous

Portage des repas :

Afin d'assurer et améliorer la qualité du portage des repas, l'acquisition d'une voiture réfrigérée est à l'étude. Les associations léonnaises pourront l'utiliser pour le transport et la conservation des repas durant leurs animations. A suivre...

Le Conseil Municipal : *au service des léonnais*

Depuis le Samedi 29 Mars, un nouveau Maire a pris ses fonctions ainsi qu'une nouvelle équipe municipale.

Le Maire : Jean MORA



Premier adjoint
Dominique LARTIGAU



Deuxième adjoint
François CORDOBES



Troisième adjoint
Martine DUVIGNAC



Quatrième adjoint
Michel RAFFIN



Cinquième adjoint
Françoise LESBATS

Les autres conseillers municipaux :

Thérèse DARRICAU

Sylvie POEYDOMENGE

Francis LABOUDIGUE

Delphine DUPRAT

Marie-Hélène VILLEZ

Gérard SUBSOL

Myriam LALLEMAND

Serge CHABRIER

Jean-Paul TRAYE

Marie-José LARTIGUE

Jacques DUCROUX

Magali PEREIRA

Michel DARREMONT

Les commissions communales : Qui fait quoi...

Les Commissions obligatoires

Commission communale des Impôts Directs : La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Une liste de 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants) est proposée au service des impôts qui en nomme 12, choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune.

Commission communale de révision des listes électorales : Etablissement et révision des listes électorales. Elle est composée du Maire, ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Commission d'Appel d'Offres : Ouverture et contrôle des offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée du Maire, président ou son représentant, de 3 membres titulaires élus par le Conseil Municipal, de 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal.

Titulaires : François CORDOBES, Michel RAFFIN, Michel DARREMONT

Suppléants : Jean-Paul TRAYE, Dominique LARTIGAU, Marie-Hélène VILLEZ

Les autres Commissions

En amont du Conseil Municipal interviennent plusieurs commissions municipales dans lesquelles se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion des élus. Ces Commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil Municipal, seul décisionnaire, de délibérer. C'est pour répondre à une totale transparence et dans la volonté d'associer tous les élus à la redynamisation de la vie communale qu'elles ont été créées.

Les séances des commissions municipales ne sont en principe pas publiques puisqu'il s'agit d'élaborer des travaux préparatoires. Toutefois, si la Commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs pourront être invités afin d'émettre un avis éclairé. Par ailleurs, de nouvelles Commissions pourront être créées dès lors qu'un intérêt pour la collectivité le justifie. Les Commissions n'ont donc pas de compétences exhaustives. Leurs missions sont amenées à évoluer pour répondre aux attentes du village.

Commission finances, fiscalité et vie économique :

Programmation budgétaire, élaboration du budget, du Compte Administratif et de leur suivi, de la gestion des emprunts et examen des demandes de subventions des associations.

Vice-président : Michel RAFFIN

Membres : François CORDOBES, Jean-Paul TRAYE, Serge CHABRIER, Myriam LALLEMAND, Gérard SUBSOL

Commission administration générale, démocratie locale, vie citoyenne, communication et information

Elaboration du Bulletin d'Informations Municipales et de toutes les infos ou communications lors de manifestations particulières.

Vice-président : Dominique LARTIGAU

Membres : François CORDOBES, Jean-Paul TRAYE, Marie-Hélène VILLEZ

Commission petite enfance, jeunesse, éducation scolaire et périscolaire

Contact permanent avec les enseignants et parents d'élèves, gestion de la cantine et la garderie, soutien au maintien ou au développement du sport sur la commune ; étude et proposition de la mise en place d'actions ou de projets d'animation pour les jeunes . Optimisation en concertation avec les différents intervenants la mise en place des rythmes scolaires.

Vice-présidente : Françoise LESBATS

Membres : Delphine DUPRAT, Magali PEREIRA, Sylvie POEYDOMENGE, Dominique LARTIGAU, Marie-José LARTIGUE

Commission Tourisme, cadre de vie et environnement

Pérenniser l'activité agricole sur le territoire de la commune, gérer et valoriser durablement les hectares de forêt communale, sensibiliser les villageois à l'écologie.

Vice-président : Dominique LARTIGAU

Membres : Françoise LESBATS, François CORDOBES, Myriam LALLEMAND, Michel RAFFIN, Marie-José LARTIGUE, Marie-Hélène VILLEZ

Commission vie culturelle, animation, vie associative et sports

En charge des relations avec les responsables des différentes associations, information au Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer le sport, la culture, les animations, la vie associative sur la commune.

Commission Jeunesse et sports : Etude et proposition de la mise en place d'actions ou de projets d'animation pour les jeunes. Tenue des permanences lors de la location des salles municipales.

Vie culturelle : Organisation, préparation et suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives ; étude et proposition de la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel ; gestion du fond documentaire, tenue des permanences de la Médiathèque.

Animation et Vie associative : pérenniser le dynamisme associatif de Léon, travail pour rassembler les ressources humaines et financières des associations Léonnaises afin de garantir à Léon une vie associative active.

Aide à l'organisation de plusieurs manifestations importantes rythmant la vie Léonnaise tout le long de l'année

Aide aux associations, qu'elle soit financière (subventions ou aide pour la constitution d'un dossier) ou humaine (prêt de matériels, aide pour le transport de matériel...).

Affaires Culturelles : Organisation, préparation et suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives ; d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel. elle est chargée de la gestion du fond documentaire, de la tenue des permanences de la Médiathèque.

Vice-président : Dominique LARTIGAU

Membres : Delphine DUPRAT, Jacques DUCROUX, Francis LABOUDIGUE, Françoise LESBATS, Magali PEREIRA, Jean-Paul TRAYE, Myriam LALLEMAND, Michel RAFFIN, Sylvie POEYDOMENGE, Michel DARREMONTE, Marie-José LARTIGUE, Marie-Hélène VILLEZ

Commission Urbanisme, travaux et voirie, développement durable

Elle étudie tous les problèmes liés à l'urbanisation du village, de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (ancien Plan d'Occupation des Sols POS), de l'embellissement de la commune (aménagement paysager, entretien des espaces verts et fleurissement), des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune ; du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux ; de proposer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune ; elle est chargée de la gestion du cimetière.

Vice-président : François CORDOBES

Membres : Dominique LARTIGAU, Francis LABOUDIGUE, Serge CHABRIER, Jean-Paul TRAYE, Myriam LALLEMAND, Michel RAFFIN, Jacques DUCROUX, Michel DARREMONTE, Marie-Hélène VILLEZ

Commission action sociale, logement, solidarité, emploi et séniors

Commission consultative concernant l'aide à trouver un emploi, un logement et les différentes aides.

Vice-président : Martine DUVIGNAC

Membres : Delphine DUPRAT, Thérèse DARRICAU, Françoise LESBATS, Serge CHABRIER, Marie-José LARTIGUE, Michel DARREMONTE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Le CCAS est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local.

Il a un budget autonome subventionné par la commune.

Elus : Martine Duvignac, Delphine Duprat, Thérèse Darricau, Françoise Lesbats, Marie-José Lartigue, Serge Chabrier, Jacques Ducroux.

Administrés : Régine Diaz, Hélène Dubois, Ginette Dupin, Catherine Guérin, Pierrette Saubion, Léon Hory.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Vous trouverez ci-dessous un résumé des conseils Municipaux. Si vous souhaitez l'intégralité du compte-rendu, il est disponible à la Mairie ou sur le site internet www.leon.fr.

Séance du 10 avril 2014

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Suite à son élection du 29 Mars dernier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui attribuer les délégations suivantes :

- 1°) d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- 2°) De fixer, sur des emplacements n'excédant pas 300 m², les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- 3°) De procéder, si cela est prévu au Budget Primitif de l'année en cours, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a) de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions de c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- 4°) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5°) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6°) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7°) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8°) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- 9°) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10°) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- 11°) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- 12°) De fixer les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13°) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement;
- 14°) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15°) D'exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal. L'exercice du droit de préemption s'exercera après consultation des adjoints au Maire.
- 16°) D'intenter au nom de la Commune des actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, sous réserve d'en informer le Conseil Municipal au préalable.
- 17°) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, sauf en cas de dommage corporels.
- 18°) De donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19°) De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L.311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 20°) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 €.
- 21°) D'exercer au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme ;
- 22°) D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L.240-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Vote : 15 pour, 4 abstentions

Commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, selon l'article 22 du Code des Marchés Publics, que la Commune doit mettre en place une commission d'appel d'offres. Cette dernière est composée du Maire ou de son représentant, président et de 3 membres titulaires élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle en son sein au plus fort reste. **Voté à l'unanimité**

Marché à procédure adapté - délégation de signature

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé pour tout ou en partie et pour la durée de son mandat de prendre un certain nombre de décisions.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de lui donner délégation pour signer tous les marchés à procédure adaptée. Par ailleurs, en cas d'empêchement,

Mr François CORDOBES, 2^o adjoint serait désigné pour le suppléer.

Vote : 17 pour, 2 abstentions

Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le versement de l'indemnité de fonction de l'élu Maire ou Adjoint pour but de compenser, le cas échéant, les dépenses engagées au cours du mandat.

Le montant de l'indemnité du Maire, pour la Commune, représente 43 % de l'indice brut 1015.

Par ailleurs, les adjoints peuvent percevoir une indemnité de fonction sous réserve de l'attribution par le Maire d'une délégation autre que celle d'officier de police judiciaire ou d'officier de l'état civil.

Le montant de l'indemnité d'adjoint, pour la Commune, représente 16.5 % de l'indice brut 1015.

Monsieur le Maire propose l'assemblée d'adopter, à compter du 15 Avril, les indemnités ci-dessus énoncées.

Vote : 15 pour, 4 abstentions

Création de commissions : Voir page 6 et 7

Commissions votées à l'unanimité.

Nomination des délégués à différents organismes

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer des délégués pour assister aux réunions des organismes suivants :

ALPI (1 titulaire et un suppléant) : Dominique LARTIGAU (titulaire), Jean-Paul TRAYE(suppléant)

Voté à l'unanimité

CNAS (1 délégué élu) : Martine DUVIGNAC

Voté à l'unanimité

RESERVE NATURELLE DU COURANT D'HUCHET (3 délégués) : Jean MORA, Francis LABOUDIGUE, Michel RAFFIN

Vote : 15 pour, 4 contre

Après ce vote une altercation verbale a éclaté entre Monsieur Michel Darrémont et Monsieur le Maire qui a abouti au départ de Monsieur Darrémont avant la fin du conseil municipal à 19h55.

CONSEIL D'ECOLE (2 délégués) : Delphine DUPRAT et Magali PEREIRA

Vote : 18 pour

SYDEC (4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants) :

Titulaires : Dominique LARTIGAU, Francis LABOUDIGUE, François CORDOBES, Jacques DUCROUX

Suppléants : Serge CHABRIER, Michel RAFFIN, Jean-Paul TRAYE, Martine DUVIGNAC.

Vote : 18 pour

Divers :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a porté plainte au nom de la Mairie pour jet de tracts sur la voie publique.

Clôture de séance à 20h

Séance du 29 avril 2014

Informations aux élus sur les trois DIA (Déclaration Intention d'Aliéner) : Pas de droit de préemption exercé par la mairie.

Modification composition facultatives : Modification du nombre de membres dans les commissions. Madame Lesbats intègre la commission vie culturelle animation, vie associative et sport. Cette commission passe de 13 à 14 membres. Monsieur Lartigau Dominique intègre la commission urbanisme, travaux et voirie, développement durable. Cette commission passe de 10 à 11 membres.

Vote : à l'unanimité pour ces modifications.

Modification délibération délégations du conseil municipal au maire

4^{ème} délibération relative aux marchés publics, délégation au Maire jusqu'à 50 000 €.

Vote : 15 pour 4 contre.

Retrait délibération MAPA (Marché à procédure adaptée)

A la demande du service de contrôle de légalité de la préfecture, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de retirer la délibération relative au MAPA – délégation de signature. En effet, cette dernière fait « double emploi » avec la délibération de délégations du Conseil Municipal au Maire. L'adjoint recevant la délégation de signature sera nommé par Monsieur le Maire par arrêté.

Vote : 15 Pour - 4 abstentions

Création commission d'impôts

Monsieur le maire énonce la liste des membres, 12 titulaires et 12 suppléants. La moitié des membres sont des conseillers municipaux et les autres membres doivent être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux (commerçants, artisans, propriétaires de bois et de forêts).

Vote : à l'unanimité.

Modification simplifiée du POS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la séance du 27 Février dernier, le conseil municipal précédent avait lancé une procédure de modification simplifiée n° 1 du POS, afin d'autoriser dans le règlement, les exhaussements et affouissements dans la zone VII NA, et pour permettre le désensablement d'une partie du lac.

Une enquête publique a eu lieu du 15 mars au 15 avril 2014 avec la mise à disposition du dossier de l'exposé de modification ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations,

Considérant qu'aucune remarque n'a été consignée sur le registre, et considérant qu'il n'y a pas eu d'avis des personnes publiques consultées, à ce jour, le projet de modification règlementaire envisagé est donc réalisable dans le cadre de la modification simplifiée n°1. Il convient de délibérer pour approuver le dossier.

Vote : à l'unanimité.

Tarifs séjours été

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le montant des séjours organisés par le centre de loisirs durant l'été 2014 :

Séjour de 3 jours à SEIGNOSSE (2005/2006),

du 7 au 9 Juillet 2014,	90.00 €
Séjour de 5 jours en montagne (2003/2004) au château Libarrenx », du 28 Juillet au 1 ^{er} Août 2014	210.00 €
Séjour de 5 jours à La Rochelle (2001/2002), du 21 au 25 Juillet 2014	210.00 €
Séjour de 9 jours dans le Sud Est (1998/1999/2000), du 11 au 19 Juillet 2014	300.00 €
Nuit sous tente au centre de loisirs (la nuitée) 5.00 €	

Vote : à l'unanimité.

Tarifs communaux 2014

Sur proposition de la Commission des finances, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification des tarifs suivants :

Occupation du Domaine Public :

Cirques	150 €
Marionnettes et GUIGNOL	75 €
Emplacement Taxi	50 €

Cantine :

Repas enfant	2.20 €
Repas Personnes extérieures	5.50 €

Cinéma :

Plein Tarif	6.50 €
Plein Tarif 3D	7.50 €
Carte abonnement	50.00 €

Marché d'été :

Tarif de base (3 ml)	7.50 €
Tarif de base avec vitrine (3ml)	9.50 €

Camion outillage :

Emplacement	70.00 €
-------------------	---------

Présentation par Monsieur Mora des nouveaux tarifs proposés.

Madame Lartigue estime que la hausse proposée pour la cantine du fait du coût des matières premières est trop importante. Un prix de **2,10€** est proposé.

Vote : 15 Pour - 4 abstentions.

Emplois saisonniers 2014

Afin de préparer la saison estivale 2014, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de recruter du personnel saisonnier, à savoir : Un adjoint technique à temps complet au centre culturel du 1^{er} Juillet au 31 Août

Un adjoint technique à temps complet au centre de loisirs pour le ménage et la préparation des repas du 1^{er} Juillet au 31 Août

6 adjoints d'animation à temps complet au centre de loisirs du 1^{er} Juillet au 31 Août

4 adjoints techniques à temps complet aux services techniques du 1^{er} Juillet au 31 Août

1 Adjoint technique à temps non complet au service entretien du 1^{er} Juillet au 31 Août 2014

3 MNS (dont un chef de poste et un chef de poste adjoint) à temps complet pour la surveillance du Lac de LEON

Monsieur le maire précisé qu'un second policier municipal sera engagé pour la saison afin d'éviter trop d'heures supplémentaires à récupérer au policier municipal et de se retrouver pendant une grande période sans police municipale.

Vote : 15 Pour - 4 abstentions.

Taux 2014

Sur proposition de la Commission des Finances, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas modifier les taux 2013. Les taux pour 2014 seraient donc inchangés, soit :

Taxe d'Habitation 13.93 %

Taxe foncière (bâti) 14.54 %

Taxe foncière (non bâti) 64.16 %

Intervention du vice-président de la commission des finances Monsieur Raffin, les taux restent inchangés.

Vote : à l'unanimité.

Affectation du résultat 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Compte Administratif 2013 de la Commune fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement cumulé de 801 824.86 €

Un déficit d'investissement de 128 972.68 €

Un excédent des restes à réaliser en dépenses de 123 000.00 €

Soit un besoin de financement de 251 972.68 €

Il propose à l'assemblée d'affecter le résultat comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068) 251 972.68 €

Excédent reporté en fonctionnement (002) 549 852.18 €

Résultat d'investissement report (001) 128 972.68 €

Présentation par Monsieur Raffin vice-président de la commission des finances.

Vote : à l'unanimité.

Vote budget primitif

Prévisionnel : proposition des chiffres par chapitre.

Suite à un rendez-vous avec le percepteur, un faible investissement sera fait.

Monsieur le Maire précise qu'un audit gratuit a été demandé au percepteur, les résultats seront connus dans environ deux mois.

Présentation des subventions aux associations pour voter le budget. 2 membres ne participent pas au vote car ils sont présidents d'association : Madame Duprat et Monsieur Lartigau. Vote : 17 pour.

Vote du budget : 15 pour - 4 abstentions.

Divers

Un arrêt de travail au sein de la Mairie, remplacement effectué par Clarisse Dupéré ;

18 juin 2014 au Centre Culturel, présence d'un écrivain, pour une séance de dédicace et de débat, Monsieur Douglas Kennedy, auteur américain ;

21 juin 2014, fête de la musique au bourg, orchestre et podium, la prise en charge d'un repas sera proposé aux associations ;

22 juin 2014, fête du lac, messe-bénédiction bateliers, concert de l'harmonie, tournoi de beach rugby et défilé aux flambeaux de l'école au profit d'un village africain ;

11 juillet 2014, marché des producteurs ;

12-13-14 juillet 2014, fêtes de Léon, 12 et 13 au bourg et 14 au lac.

Monsieur le maire clôt la séance à 20h30.

Eté 2014.



Le centre de loisirs

Il sera ouvert du lundi 07 juillet au vendredi 22 août, de 07H30 à 18H30. Comme chaque année, l'équipe d'animation sera renforcée par des animateurs/trices qui débordent d'énergie pour proposer un programme alléchant pour une moyenne de 50 enfants par jour. Chaque semaine ces derniers profiteront d'une grande journée à thème (pirates, magie, Egypte etc..) ainsi que d'une sortie à la journée adaptée aux différents âges : Atlantic park, jeu de piste à Espelette, dune du Pyla, Aygueblue pour les plus grands, parc animaliers, planet n' kids, youpi park, ou bien encore coin gascon à Saubrigues pour les plus petits. Ensuite, chaque jour, tous auront la possibilité de participer à des activités sportives ou manuelles, de faire une sortie nature (Pichelèbe, plage, pêche) ou bien de flâner librement au centre de loisirs avec leurs copains.

Les séjours

Très attendus, les 4 séjours organisés ont très vite été complets (voire avec des listes d'attente), preuve de la demande existante. Il faut dire que vivre une aventure collective à 50 (car accompagnés des centres de **Magescq et Tosse**) avec un programme d'activités très variées intéresse forcément les enfants. Voici le descriptif de ces différentes « colos » :

Enfants nés en 2005 et 2006

Nous partirons 3 jours à Seignosse en camping, ce qui sera sûrement une première pour certains enfants « loin » de chez eux. En dehors des moments de vie quotidienne, nous profiterons du littoral en pratiquant diverses activités : plages, course orientation, golf, parc aquatique, sarbacane, fabrication boomerangs etc..

Enfants nés en 2003 et 2004

Ces derniers partiront 1 semaine s'immerger dans les montagnes pyrénéennes. Logés au château de Libarrenx ils découvriront la vallée par divers moyens : randonnée, rafting, course orientation, visites... Sans oublier bien sur des grands jeux et autres veillées concoctés secrètement par l'équipe d'animation.

Enfants nés en 2001 et 2002

Après le LOT l'année dernière, ils partiront cette fois-ci en Charente maritime ! Au programme : visite de la Rochelle (aquarium, vieille ville) et de l'île de Ré, puis parc aquatique et autres animations avant de terminer par 2 jours au Futuroscope avec des sensations fortes pour les plus courageux.

Enfants nés en 1998, 1999 et 2000

Après l'aventure corse de l'année dernière, le challenge semblait compliqué à relever ! Toutefois, pour ce qui s'annonce comme le dernier séjour d'une grosse génération 98/99, nous ferons de nouveau escale sur le côté méditerranéen. Après quelques jours du côté de Hyères (iles Porquerolles, calanques de Cassis...), nous enchaînerons avec 5 jours du côté de Nice en passant par Cannes, St Tropez et en longeant la côte jusqu'à Monaco ou bien Menton.

9 jours au total pour découvrir les richesses du sud-est !

Renseignements et photos sur le site du centre de loisirs : <http://leon40.canalblog.com>

Les associations à Léon ...



L'ADMR est un **service Associatif d'utilité publique** au service de tous les publics, y compris les publics fragiles et/ou peu solvables. Le **bénéficiaire/ client** est le décideur- le **bénévole de l'ADMR** est à l'écoute de chaque personne et transforme le besoin du client en utilité- La **professionnelle salariée**, encadrée par le **bénévole**, accomplit les prestations de services. **Sur Léon**, l'ADMR apporte le service auprès de plus de 70 personnes ; ces interventions sont réalisées par 13 personnes qui résident pour partie sur le village. L'ADMR proposent un **service mandataire** où le client est l'employeur de la salariée, et un **service prestataire** où le client paye une prestation à l'ADMR qui, en échange, met à sa disposition son personnel.

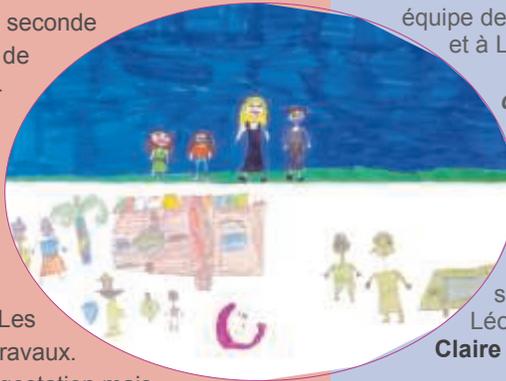
05 58 91 60 78 - castets@fedo40.admr.org. ou le correspondant bénévole à Léon Michel LASSAGNE au 06 40 95 40 81- michel-lassagne@orange.fr

CSF

www.cooperationsansfrontiere.org

Dans le cadre du jumelage des 2 écoles de Dioullom et de Léon, un projet de dessin partagé a été lancé à la rentrée 2013. Les éco-

liers de Léon ont dessiné ou peint sur la moitié d'une feuille de dessin, leur famille. Ces œuvres juvéniles ont ensuite été envoyées en Mauritanie pour que la seconde moitié soit complétée par un écolier de Dioullom. Bonne occasion faire connaissance et apprendre la différence. Les Léonnais ont pu admirer durant la semaine de la solidarité internationale l'exposition urbaine des portraits d'hommes et de femmes, œuvrant dans le monde pour la solidarité entre les peuples. Les groupes de travail continuent leurs travaux. Plusieurs nouveaux projets sont en gestation mais le problème reste la difficulté de se rendre en Mauritanie du fait des événements géopolitiques que connaît actuellement le Sahel. Pour en savoir plus : <http://w.cooperationsansfrontiere.org>



Secours Catholique du Canton Côte Landes Nature

« Aidons nous les uns les autres »

Accompagner les personnes vivant les situations de pauvreté pour construire une société plus juste et plus fraternelle c'est ce qui guide l'action du Secours Catholique et de notre équipe de 22 bénévoles qui vivent et agissent sur le Canton et à Léon.



Rejoignez nous, nous serons très heureux de vous accueillir dans l'équipe des bénévoles : Participer aux permanences à la Friperie « Côté fringues – Côté cœur » de Castets (le mercredi après midi et le samedi matin), à l'Accueil, à l'Animation d'ateliers comme la « customisation ». Accompagner les actions de soutien et leur suivi - Préparer et suivre les dossiers Vacances pour les enfants et les familles. Sur Léon n'hésitez pas ! Contactez les **bénévoles Marie Claire Gilles tel 05 58 48 71 05 et Michel Lassagne tel 06 40 95 40 81**



Le souvenir français : Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Veiller à l'entretien des tombes et monuments élevés à leur gloire et transmettre l'héritage du souvenir aux générations par une participation au financement de voyages de lycéens et collégiens dans des lieux de mémoire.

Colonel J-P Boutin **05 58 48 78 44**

Colonel J-P Boutin 05 58 48 78 44

Devenez Sapeurs Pompiers volontaires des Landes à Léon. Nous lançons un appel à votre dévouement pour nous aider à porter assistance aux populations ainsi qu'aux biens de chacun d'entre nous.

Si vous avez entre 17 et 50 ans, vous êtes désireux de rendre service à autrui, vous êtes disponibles, vous avez la volonté de travailler pour la collectivité et la préservation des biens, **ENEZ NOUS REJOINDRE**

Laurent Lafargue :

06 72 50 19 79

Patrice Doulet :

06 51 65 62 58



SECTION de LEON

Honneur, Devoir, Solidarité, Amitié sont nos exigences et notre devise celle de nos grands anciens. Nous sommes une association ouverte à tous, dans un esprit de tolérance, en dehors des horizons politiques, des conceptions philosophiques, ou des convictions religieuses.

Nous avons compté dans nos rangs les combattants de 1914 – 1918 et depuis, ceux de 1939-1945, TOE, Indochine, Corée, AFN (Algérie, Tunisie, Maroc), Missions extérieures (Tchad, Liban, Golfe, ex-Yougoslavie, Kosovo,.....).

Nous oeuvrons inlassablement pour que les mérites effectifs de nos adhérents ayant droit soient reconnus et distingués tant sur le plan honorifique que pécuniaire.

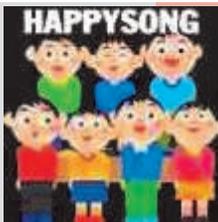
Rejoignez nous !

Vous en particulier les jeunes générations ! car la mémoire des actes, la solidarité, et l'amitié n'est pas une affaire de générations mais un état d'esprit qui motive tout autant les jeunes que les anciens.

Colonel J-P Boutin 05 58 48 78 44

boutin2@aliceadsl.fr

Happy song : Chanter pour soi est un plaisir mais chanter pour les autres est un réel bonheur. Notre répertoire continue de s'étoffer, nous prenons de l'assurance. Pour maintenir l'éclectisme, marque de fabrique de notre chef de chœur, William Scheller et son Rock and Roll Dollar vient côtoyer les verts saturniens de Verlaine dans chanson d'automne mis en musique par Charles Trenet et revisité par Charles-Henri Roux. De nouveaux choristes viennent renforcer les rangs d'Happy-song et si vous aimez chanter, rejoignez-nous en assistant, sans engagement de votre part, à une répétition à la salle de musique de la Huchette, chaque mercredi soir à 20h. Une récente prestation à Castets et bientôt un concert à Dax...



Lous Palots - A ce jour notre nouvelle association d'anciens bateliers du Courant d'Huchet comprend un cinquantaine d'adhérents. Tous ces anciens bateliers ont apprécié ces moments de retrouvailles où les souvenirs du Courant d'Huchet ont refait surface, et pleins d'idées en sont sorties. Notre désir était de faire une animation originale au bord du lac de LEON, cela va se concrétiser car nous allons organiser dans le cadre de la fête du lac le dimanche 22 juin 2014 notre premier tournoi d' **'aquabeach rugby** Qu'es aquo ? C'est un tournoi de rugby à toucher sur un terrain avec 3/4 de sable et 1 quart d'eau au bord du lac de LEON. Cette manifestation originale sera une première pour nous, et nous essayerons de la pérenniser. Cette journée sera l'occasion de nous retrouver, nous les anciens bateliers et les nouveaux tout en participant aux animations léonnaises. Adishatz !



L'Amicale des retraités organise toutes les semaines des rencontres conviviales autour d'activités variées : pétanque, gym, chorale, travaux manuels : peinture sur soie, aquarelle, jeux de carte et de société..... sans oublier les repas ! des sorties d'une journée sont au programme pour le second semestre.

N'hésitez pas rejoindre les amicalistes qui participent régulièrement aux activités du club

Rue des Ecoles 40550 LEON – 05 58 48 75 81

Prochaine sortie : Balade sur le courant d'Huchet le vendredi 27 juin à 10h

« Au fil des loisirs et de la culture » - Encore plus de livres.

Une association active qui aide bénévolement aux permanences de la médiathèque et qui participe aux comités de lecture. Prochainement, elle installera sur la place de la poste et près du lac, 2 boîtes à lire dans lesquelles des livres seront gratuitement à disposition pour une lecture partagée : des livres que l'on lit, que l'on rapporte, que l'on remplace...

Club de savate boxe française : La savate-boxe française est un sport de combat pieds et poings qui requiert de l'agilité, de la précision, de la stratégie et une grande souplesse. Chaque mouvement doit être puissant et empreint d'une certaine grâce. C'est un sport basé sur des valeurs indiscutables : celles d'un sport éthique, esthétique, efficace et éducatif. Ce sport complet peut aujourd'hui être pratiqué à Léon, en plein centre-ville, grâce à la mise à disposition par la commune d'une salle d'entraînement place JB Courtiau, à côté de l'office du tourisme ; une salle que l'association Savate Boxe Française de Léon a rénové et adapté à la pratique de son sport. L'association compte aujourd'hui environ 45 licenciés, Pour découvrir la Savate boxe française : pour les Jeunes de 7 à 14 ans : le vendredi de 18h00 à 19h00.

pour les confirmés : le mardi et le vendredi de 19h à 21h00
pour tous les niveaux ados, adultes et vétérans : le lundi et le jeudi de 19h00 à 21h00

<http://www.sbf-leon.fr> au 06 87 58 08 19

La saison 2013-2014 est sur le point de s'achever. Une année riche pour **Léon Temps Danse** avec une soirée portes-ouvertes où l'on a pu voir évoluer sur scène tous nos groupes de danseurs en classique, street-jazz, contemporain et hip-hop ; succès également avec les cours de pilâtes et les stages de relaxation et de techniques de massages. Le point d'orgue aura été le gala de fin d'année les samedi 7 à 20h30 et dimanche 8 juin 2014 à 18h. Rendez-vous en septembre



L'ACAPL « Léon vie » le nouveau

L'association est regroupement de commerçants, d'artisans et de professions libérales de Léon. Elle a pour but de communiquer, dynamiser et se faire connaître. Son but : organiser des événements pour animer notre village et concrétiser des partenariats avec les autres associations léonnaises. Léon est un village riche en professionnels, nouveaux et anciens. Venez profiter de cette opportunité tout au long de l'année.

lycatebas@hotmail.fr



Depuis sa naissance en septembre 2013, **Sport & Découverte** ne cesse de grandir ! La diversité des activités sportives pour adultes, ados & enfants assure que tout le monde trouve dans son sport un moment de bien-être, de convivialité tout en exigeant un investissement individuel ! Les

séances quotidiennes de Pilâtes et de Swiss-Ball proposent des exercices variés et adaptés à tous. L'arrivée des beaux jours rend les sorties de la Marche Nordique & de Boot Camp encore plus agréable et plein de découvertes dans un site qui se prête formidablement à ces deux disciplines.

En plus de nos cours quotidiens, nos stages de self-défense et notre participation aux manifestations sportives locales, nous organisons le 23 août 2014, "l'Escapalou" une course pédestre de 10 km et une marche de 5 km à Léon.

www.sportetdecouverte.wix.com/sport-et-decouverte

Quoi de neuf au **Léon Tennis Club** ? Nous pouvons noter la victoire des 55 ans + lors de la coupe de la ligue d'hiver ; nos compétiteurs grâce à leur bonne humeur commune ont réussi à venir à bout de leurs adversaires... Félicitons-les ! Il en est de même pour nos jeunes : en effet, « lors du tournoi des quatre clochers » qui s'est déroulé le samedi 05 avril, Léo Montus et Coline Dassion sont allés en finale ! Le tennis a de l'avenir... Durant quelques semaines, la coupe de printemps et le tournoi interne se joueront...et le TI se soldera par la remise des médailles le samedi 24 mai et par le repas des 10 ans du LTC...Que du bonheur en perspective !

Le lundi de Pâques **le Cyclo Club Léonnais** a proposé sa traditionnelle omelette place de l'église. Les conditions climatiques ont favorisé la réussite de cette journée qui a connu une grande affluence. Le club de marche a proposé des pâtisseries, tout a été vendu. Le 4 mai, le CCL a organisé une journée ouverte à tous les cyclos, VTT, marcheurs. Plus de 500 personnes ont participé à cette journée sportive. La saison estivale débute et ceux qui souhaitent nous rejoindre, pour de belles sorties en vélo de route et VTT, peuvent nous contacter au **06 88 50 47 06**.

Quelques images ...



Remise du permis piéton et informatique à l'école "les pignons"



Fête des Mères le Samedi 24 Mai



Remise des prix au club-house du Club de Tennis

Infos pratiques

Mairie

83 Grand Rue
05 58 49 20 00
mairieleon@orange.fr
www.leon.fr

Horaires d'ouverture
du mardi au vendredi
9h - 12h et 14h - 18h
Lundi et samedi
9h - 12h

Médiathèque

Rue Fernand Duboscq
05 58 48 70 61
mediatheque-leon@orange.fr

Horaires d'ouverture
du 01/07 au 31/08
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
du 01/09 au 31/05
Lundi 16h - 18h30
Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h30
Vendredi et samedi 9h30 - 12h30

Cinéma - Centre Culturel

Place du Dr Dufau
06 78 83 24 37
centreculturel-leon@orange.fr
animationleon@orange.fr

Juillet/Août : 4 séances de cinéma par jour
Tarif plein : 6,50 €
Tarif plein 3D : 7,50 €
Carte d'abonnement : 50,00 €

Marché

Tous les matins
du 15 juin au 28 septembre

du 01 octobre au 14 juin
Le mardi et le dimanche

Cet été, les Fêtes de Léon sont de retour...

TOUS EN BLEU ET BLANC



Samedi 12 au Village

Braderie des commerçants de Léon
18h Ouverture des fêtes avec remise
des clés de la classe des 20 ans
Lâcher de ballons
19h-21h Concert « Double Dose »
20h Paëlla géante
22h Ecran géant pour la Coupe
du Monde
A partir de minuit « Disco Star »

BODEGA
12, 13 juillet
jusqu'à 3 h
BANDAS
tous les jours

Dimanche 13 au Village

10h30 Messe des fêtes
12h Apéritif concert avec l'Harmonie
municipale
17h Spectacle pour enfant avec le
clown Gaston
20h Repas à thème
19h-21h Concert du groupe
« ACDFé » au centre du village
21h Ecran géant pour la Finale de la
Coupe du Monde
A partir de 23h « Disco Star »

Venez acheter votre kit du
festayre (foulard, verre et
support) et peser le jambon
des fêtes Vendredi 11, same-
di 12, dimanche 13 et lundi
14 juillet sur le marché

Lundi 14 au Lac

14h Pétanque et initiation au
paddle-board
19h Repas landais animé par Charly
Music
Résultat de la pesée du jambon des
fêtes
Feu d'artifice

AGENDA DES FESTIVITES

JUIN

21 Fête de la musique
22 Fête du lac
29 Stage bien-être salle la Huchette de 10h
à 13h

JUILLET

09 Marché nocturne
11 Marché des producteurs de pays
12, 13 et 14 Fêtes d'été tous en bleu et
blanc
16 Marché nocturne
20 Concours de pétanque

AOÛT

01 Vide grenier nocturne
01 et 03 Baptême de l'air en hélico
03 Concours de pétanque
06 Marché d'artisans créateurs et de peintres en
nocturne avec l'harmonie municipale
13 Marché nocturne
14 Cinéma en plein air
15 Vide grenier et repas moules - frites
16 Soirée tapas
20 Marché nocturne
22 Spectacle Léon Country dancers
23 Course pédestre l'Escapaloun
27 Marché nocturne

En août
Soirée des
auteurs landais
et d'ailleurs

A VENIR
Le 06 septembre
Forum des
associations
En septembre défi
sport pour tous

Expositions

Du 8 juillet au 26 août
à la médiathèque aux horaires d'ouverture
La course landaise
art et courage

Du 5 juillet au 30 août
la salle des associations sera dédiée
à :

Exposition des artistes locaux
du lundi au samedi de 10h à 13h
et le mercredi de 21h à 23h